REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 avril 2015**

Compte rendu affiché le **05 mai 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **22 avril 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Kaoutar DAHOUM**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Patrick MANDOLINO, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB**

Membre démissionnaire : **Marie-France VIEUX-MARCAUD**

Objet :

15.04.0274
Vote des comptes de gestion 2014 - Budgets annexes médico-sociaux - Résidence Ambroise Croizat et Soins infirmiers à domicile

PRÉFECTURE du RHONE
Reçu le - 5 MAI 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DE [illegible]SÉES 7

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Madame la trésorière a déposé les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2014.

Ceux-ci retracent les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle des comptes administratifs. Ils comportent également une balance de tous les comptes tenus par la trésorerie (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité).

Les comptes de gestion sont soumis au vote de l'assemblée délibérante, ils sont en concordance avec les comptes administratifs approuvés précédemment.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,
➢ Approuve le présent rapport.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY